



AVIS D'ENQUETE

District : Jura - Nord vaudois

Commune : Champvent

Route cantonale n° : 254

La commune de Champvent se conformant aux dispositions de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes, soumet à l'enquête publique

du 30 juin au 30 juillet 2017 inclusivement

a) la publication de décisions d'allègement.

Le dossier est déposé au Greffe municipal de la commune de Champvent (salle du Conseil), Grand-Rue 8, où il peut être consulté pendant les heures de bureau.

Les oppositions doivent être adressées par écrit au Greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête, dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les propriétaires dont le bien-fonds est touché par les allègements reçoivent le présent avis par courrier.

Commune de Champvent

Insertion

- Feuille des avis officiels du 30 juin 2017